

ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2008-228 du 6 août 2008 portant nomination d'experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux

NOR : SJSM0830774S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1 et L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11, et D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2008-12 du 31 janvier 2008 portant nomination auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux à titre complémentaire pour l'année 2008 :

Mme Amessis (Malika) ;
Mme Blaizot (Marie-Agnès) ;
Mme Boissard (Céline) ;
M. Bretagne (Jean-Michel) ;
Mme Corre (Nadia) ;
M. Fèbvre (Michel) ;
M. Grimandi (Gaël) ;
Mme Hanaire (Hélène) ;
Mme Loubière (Monique) ;
Mme Petel (France) ;
M. Pietrini (Dominique) ;
M. Sitbon (Jean-Robert).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 6 août 2008.

Le secrétaire général,
M. POT